



## Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mille dix-neuf et le huit février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de POGGIO D'OLETTA, régulièrement convoqué s'est réuni, en son lieu habituel, sous la présidence de son Maire, Monsieur Antoine VINCENTI.

**Présents :** LECCIA Jean-Marie, POTENTINI Yves, GRAZI François, PAOLI Roxane, CLEMENTI Antoine, DAVID Emmanuel, DE ZERBI Patrick, GHIRLANDA Eric, LECCIA Yves,

**Absent :** MATTEI Estelle,

**Secrétaire de séance :** GRAZI François.

**2. Demande de subvention auprès de la Collectivité de Corse (CDC) au titre du Fonds de Solidarité Territoriale 2019 et de l'Etat au titre de la DETR 2019 en vue de financer les travaux de remise en état d'une partie du réseau routier communal du hameau d'Olivacce (voirie de la Culettula et voirie de la Scolca) avec création d'un parking à la Scolca**

### **Délibération 002-2019**

Le Maire attire l'attention de ses collègues sur l'état dégradé de la voirie de la CULETTULA et de celle de la SCOLCA qui nécessite une remise en état d'autant plus importante que de nouvelles constructions ont vu le jour en 2018 dans le quartier desservi par ces voiries et que d'autres seront réalisées dans un avenir proche (permis en cours d'instruction).

Outre les travaux nécessaires à la remise en état de la voirie existante qui, rappelons-le, a donné lieu à un élargissement mis en œuvre en dans le cadre d'un financement mixte ETAT-DETR et CD2B-Produit des amendes de police, le Maire insiste sur la nécessité d'aménager le terre-plein existant de la Scolca afin de réaliser un parking supplémentaire d'environ huit places qui permettra de désengorger le centre du village et d'aménager ce quartier en développement.

Les travaux à exécuter vont consister principalement :

- D'une part, à réaliser un revêtement, après préparation du support, en BB 0/10 noir à chaud sur toute des voiries concernées sur une longueur d'environ 320 ml,
- D'autre part, à créer un parking d'environ 305 m<sup>2</sup> sur le terre-plein communal de la SCOLCA (partie extérieure à l'enceinte du cimetière) et pour ce faire de préparer le support, de réaliser un mur de soutènement du talus amont, de poser des bordures de chaussée en partie aval et de réaliser un revêtement en BB 0/10 noir à chaud sur l'ensemble du parking,
- Accessoirement, les travaux intégreront la création d'un mini réseau souterrain pour la mise en place par le SIEEP de trois candélabres dans le prolongement de l'éclairage public existant (2 candélabres sur le parking du cimetière et 1 sur la partie la plus en amont de la voirie de la SCOLCA, zones actuellement non éclairées).

Le Maire précise alors à ses collègues qu'afin d'appréhender le coût prévisionnel de cette opération, il a demandé une estimation des travaux nécessaires à des entreprises spécialisées, en l'occurrence la SAS TERRACO pour les travaux de voirie et la SARL BELAROUCHI Terrassement pour les travaux de maçonnerie.

Des devis obtenus, il ressort que le coût des travaux envisagés se monte à 79 876 € /HT détaillés comme suit :

- Devis SAS TERRACO pour les travaux de remise en état de la voirie (préparation du support et revêtement de la chaussée) : 43 616 € /HT,
- Devis SARL BELAROUCHI Terrassement pour la construction du mur de soutènement et la création d'un mini réseau souterrain pour la mise en place de l'éclairage public : 18 823 € /HT,
- Devis SAS TERRACO pour la création du parking (préparation du support, pose des bordures et revêtement du parking) : 17 437 € /HT.

Afin de couvrir les aléas et les frais de lancement et de conclusion des marchés nécessaires à la réalisation de cette opération, le Maire précise à ces collègues qu'il serait plus prudent de majorer cette estimation d'environ 5% afin de solliciter l'aide des financeurs publics.

Le coût de l'opération se monterait alors à 83 870 € /HT ainsi détaillés :

Estimation devis :	79 876 € /HT
Aléas env 5% :	3 994 € /HT
<b>TOTAL</b>	<b>83 870 € /HT</b>

Pour le financement de ces travaux, la Commune entend solliciter l'aide de la Collectivité de Corse (CDC) (au taux de 60%) au titre du Fonds de Solidarité Territoriale 2019 (FST 2019) et l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2019 (au taux de 20%) et l'aide.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

- CDC - FST 2019 :	50 322 € (60%)
- Etat - DETR 2019 :	16 774 € (20%)
- Commune :	16 774 € (20%)

Après discussion,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications détaillées du Maire et pris connaissance des devis des entreprises SAS TERRACO et SARL BELAROUCHI Terrassement,

CONSIDERANT la nécessité de réaliser ces travaux de remise en état des voiries de la SCOLCA et de la CULETTULA avec création d'un parking sur l'actuel terre-plein de la SCOLCA,

APPROUVE le projet d'investissement proposé par le Maire,

VU le budget prévisionnel des travaux à réaliser s'élevant à 83 870 €/HT,

ADOpte le plan de financement suivant :

- CDC - FST 2019 :	50 322 € (60%)
- Etat - DETR 2019 :	16 774 € (20%)
- Commune :	16 774 € (20%)

DIT que la réalisation des travaux sera conditionnée à l'obtention des aides de l'Etat et de la Collectivité de Corse,

DIT qu'une procédure de consultation des entreprises pour réaliser cette opération sera mise en œuvre par le Maire dans le cadre d'une procédure adaptée (MAPA),

PREND L'ENGAGEMENT de réaliser par voie d'emprunt ou sur fonds disponibles sa part contributive déduction faites des subventions ou allègements qui lui seront accordés,

DONNE autorisation au Maire de déposer tout dossier auprès de l'Etat et de la Collectivité de Corse afin d'obtenir le financement nécessaire sollicité avant tout démarrage de l'opération.

Résultat du vote :

VOTANTS : 10 – ABSTENTION : 0 – EXPRIMES : 10 – POUR : 10 – CONTRE : 0

RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Le Maire



Les Conseillers Municipaux